

Demande de Passeport pour les personnes MAJEURES

JE N'AI PAS DE PASSEPORT : PREMIÈRE DEMANDE	
Cas n°1	Cas n°2
Vous ne possédez pas de carte nationale d'identité (CNI) ou vous possédez une CNI périmée depuis plus de 5 ans	Vous possédez une CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans
Pièces requises	
Le formulaire de demande CERFA complété et signé (page 1 du cerfa et talon photo) à l'encre noire	Le formulaire de demande CERFA complété et signé (page 1 du cerfa et talon photo) à l'encre noire
2 photographies d'identité en couleur, identiques, récentes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité en couleur, identiques, récentes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance d'habitation En cas d'hébergement par un tiers : attestation + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant)	Un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance d'habitation En cas d'hébergement par un tiers : attestation + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant)
Un timbre fiscal de 86 €	Un timbre fiscal de 86 €
Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de moins de 3 mois	
	Une photocopie de votre carte d'identité (présenter l'original)
Un justificatif de la nationalité française (certificat de Nationalité Française, décret de naturalisation) si le justificatif d'état civil ne suffit pas	

J'AI UN PASSEPORT : RENOUELEMENT	
Cas n°1	Cas n°2
Votre passeport est valide ou périmé depuis moins de 5 ans	Votre passeport est périmé depuis plus de 5 ans
Pièces requises	
Le formulaire de demande CERFA complété et signé (page 1 du cerfa et talon photo) à l'encre noire	Le formulaire de demande CERFA complété et signé (page 1 du cerfa et talon photo) à l'encre noire
2 photographies d'identité en couleur, identiques, récentes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité en couleur, identiques, récentes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance d'habitation En cas d'hébergement par un tiers : attestation + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant)	Un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance d'habitation En cas d'hébergement par un tiers : attestation + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant)
Un timbre fiscal de 86 €	Un timbre fiscal de 86 €
	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de moins de 3 mois
Une photocopie de l'ancien passeport dont le renouvellement est demandé (présenter l'original)	Une photocopie de l'ancien passeport dont le renouvellement est demandé (présenter l'original)

DEMANDE SUITE A UNE PERTE OU UN VOL	
Cas n°1	Cas n°2
Votre passeport était biométrique ou il s'agissait d'un ancien modèle mais vous avez une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans	Votre passeport était un ancien modèle et vous n'avez pas de carte d'identité ou elle est périmée depuis plus de 5 ans
Pièces requises	
La déclaration de perte ou de vol	La déclaration de perte ou de vol
86 € en timbre fiscal	86 € en timbre fiscal
Le formulaire de demande CERFA complété et signé (page 1 du cerfa et talon photo) à l'encre noire	Le formulaire de demande CERFA complété et signé (page 1 du cerfa et talon photo) à l'encre noire
2 photographies d'identité en couleur, identiques, récentes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm	2 photographies d'identité en couleur, identiques, récentes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm
Un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance d'habitation En cas d'hébergement par un tiers : attestation + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant)	Un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance d'habitation En cas d'hébergement par un tiers : attestation + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant)
Une photocopie de votre CNI (présenter l'original)	
	Un justificatif d'état civil du demandeur : copie intégrale ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de moins de 3 mois